



KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex

Banque Centrale de la République de Guinée

Rapport du commissaire aux comptes sur les états financiers

Exercice clos le 31 décembre 2022
Banque Centrale de la République de Guinée
12, avenue du Commerce – Conakry – République de Guinée

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-30080101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre. Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre



KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex

Banque Centrale de la République de Guinée

Siège social : 12, avenue du Commerce – Conakry – République de Guinée

Rapport du commissaire aux comptes sur les états financiers

Exercice clos le 31 décembre 2022

Mesdames, Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission que vous nous avez confiée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Banque Centrale de la République de Guinée (« *La Banque* ») relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022 (« les états financiers » tels qu'ils sont joints au présent rapport).

Ces états financiers ont été arrêtés par le Gouverneur le 5 décembre 2023 sur la base des éléments disponibles à cette date.

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, le résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Banque au 31 décembre 2022 conformément au plan comptable adopté par la Banque Centrale tel que précisé dans les notes 3 et 4 de l'annexe des états financiers.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'incertitude exposée dans la note 5 de l'annexe qui précise la situation du stock d'or de qualité monétaire chez un des dépositaires de la Banque et l'appréciation du risque sur cette contrepartie à la clôture 2022.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes Internationales d'audit (ISA). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur relatives à l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Banque conformément aux règles d'éthique qui s'appliquent à l'audit des états financiers en France et avons satisfait aux autres responsabilités éthiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.



Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans la note au Conseil d'Administration, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport d'audit sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des états financiers, notre obligation consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise lors de l'audit, ou encore si les autres informations semblent comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilité de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relative aux états financiers

La direction est responsable de l'établissement de ces états financiers, qui donnent une image fidèle, conformément aux règles et principes comptables applicables en France, ainsi que du contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des états financiers, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la banque à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de mettre la banque en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste qui s'offre à elle.

Il incombe aux personnes constituant le gouvernement d'entreprise de surveiller le processus d'élaboration de l'information financière de la Banque.

Responsabilité de l'auditeur relatives à l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport d'audit contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA, permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou cumulées, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux Normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Banque ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations fournies les concernant par cette dernière ;
- Nous concluons quant au caractère approprié de l'application par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou conditions susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la banque à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ses informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport d'audit. Cependant, des conditions ou événements futurs pourraient conduire la banque à cesser son exploitation ;
- Nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les états financiers, et apprécions si les états financiers reflètent les opérations et événements les sous-jacents d'une manière telle qu'ils donnent une présentation sincère.

Nous communiquons aux personnes constituant le gouvernement d'entreprise notamment l'étendue des travaux d'audit et du calendrier de réalisation prévus et les constatations importantes, y compris toute faiblesse significative du contrôle interne, relevée lors de notre audit.

Paris la Défense, le 22 décembre 2023

KPMG S.A.

Valéry Foussé
Associé

En milliards de francs guinéens		2022	2021
Or et argent monétaires	Note 5	1 300,422	1 391,502
Disponibilités en devises (hors relation avec le FMI)	Note 6	12 621,391	10 231,264
Avoirs auprès du FMI	Note 7	3 571,663	6 368,813
Créances sur l'État	Note 8	15 299,868	14 824,413
Créances sur les établissements de crédits	Note 9	0	25
Créances sur la clientèle non bancaire	Note 10	0	-0,395
Autres actifs	Note 11	849,759	3 486,236
Valeurs immobilisées	Note 12	1 063,804	955,032
Titres de participation		144,507	151,490
Autres immobilisations		919,297	803,541
TOTAL ACTIF		34 706,907	37 282,400

En milliards de francs guinéens		2022	2021
Billets et monnaie en circulation	Note 13	12 619,883	12 790,338
Engagement en devises (hors relation avec le FMI)	Note 6	240,450	149,209
Engagement envers le FMI	Note 7	6 072,426	9 186,984
Engagement envers l'État	Note 8	4 580,450	3 197,148
Engagement envers les établissements de crédits	Note 9	5 606,839	4 267,159
Engagement envers la clientèle non bancaire	Note 10	610,438	405,687
Autres passifs	Note 11	292,757	3 009,934
Provisions pour risques et charges	Note 14	330,526	193,979
Capitaux propres	Note 15	4 353,138	4 081,961
Capital social		3 157,728	3 157,728
Réserve et report à nouveau		1 056,649	1 570,483
Écart de réévaluation Or et argent monétaires		-278,437	-132,416
Résultat de l'exercice		417,198	-513,834
TOTAL PASSIF		34 706,907	37 282,400

En milliards de francs guinéens		2022	2021
Produits d'intérêts	<i>Note 16</i>	760,973	698,069
Charges d'intérêts	<i>Note 16</i>	-28,904	-3,750
Gains et pertes de changes	<i>Note 17</i>	102,621	-63,480
Autres Commissions	<i>Note 18</i>	68,374	62,418
PRODUITS NET BANCAIRE		903,065	693,257
Produits d'exploitation non bancaires		54,090	40,441
Charges d'exploitation		-503,311	-602,209
Frais de personnel		-166,936	-198,798
Frais de fabrication des signes monétaires		-80,531	-104,730
Achats, Services extérieurs et charges diverses		-170,221	-227,594
Impôts et taxes		-8,198	-7,183
Dotation aux amortissements		-77,424	-63,904
Reprise et dotations sur dépréciation des actifs	<i>Note 19</i>	-38,203	-1 061,624
Reprises		157,043	3,712
Dotations		-195,246	- 1 065,337
RESULTAT D'EXPLOITATION		415,640	-930,136
Résultat exceptionnel	<i>Note 20</i>	1,558	416,302
Produits exceptionnels		2,271	417,351
Charges exceptionnelles		-0,713	-1,049
RESULTAT DE L'EXERCICE		417,198	-513,834

BANQUE CENTRALE DE LA REPUBLIQUE DE GUINEE

Notes annexes aux états financiers

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022

NOTE 1. ACTIVITES DE LA BANQUE CENTRALE

La Banque Centrale de la République de Guinée (BCRG) est une institution dotée de la personnalité morale, l'autonomie financière et de gestion, dont le capital est entièrement détenu par l'État.

Elle reçoit de l'État la mission générale de veiller sur la création, la circulation ainsi que la défense de la valeur de la monnaie nationale. Son objectif principal est d'atteindre et de maintenir la stabilité des prix. Pour atteindre cet objectif, elle détermine et met en œuvre la politique monétaire, et dispose de toutes possibilités d'intervention indirecte pour agir sur la liquidité bancaire en particulier par la fixation des conditions de refinancement des établissements de crédit, par l'imposition des réserves obligatoires, par les mécanismes d'Open Market et, le cas échéant, par l'émission de ses propres titres.

La Banque Centrale est l'agent du Trésor pour ses opérations de banque et de crédit en République de Guinée et à l'étranger. À ce titre, elle détient et gère les réserves de change pour le compte de l'État.

NOTE 2. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice 2022 a été marqué par les principaux événements suivants :

- Le maintien du taux de réserves obligatoires à 16% en 2022 ;
- Le maintien du taux directeur à son niveau de l'année dernière à 11,5% ;
- Un taux d'inflation en glissement annuel qui a baissé en se situant à 8,6% au 31 décembre 2022 contre 12,5% l'an dernier.

NOTE 3. REFERENTIEL COMPTABLE

Les opérations sont comptabilisées et présentées selon les règles et méthodes comptables définies par le plan comptable adopté par la BCRG par référence aux principes généralement admis pour la comptabilisation des opérations de Banque, adaptés aux spécificités de ses opérations de Banque Centrale, tels que décrits ci-après.

Les états financiers sont établis sur la base des coûts historiques, à l'exception de l'or et l'argent monétaires qui sont évalués selon les modalités décrites ci-dessous.

La monnaie fonctionnelle et de présentation est le Franc Guinéen (GNF).
Les états financiers et leurs notes annexes sont présentés en milliards de GNF.

NOTE 4. PRINCIPALES METHODES D'EVALUATION

Les principales méthodes comptables de la Banque Centrale sont résumées ci-dessous. Sauf indication contraire, ces méthodes ont été mises en œuvre de manière uniforme pour tous les exercices présentés.

a. Avoirs en or et en argent

Les stocks d'or et d'argent monétaire sont évalués trimestriellement en fonction des cours de l'once sur la place de Londres. Les écarts de réévaluation qui en résultent sont comptabilisés dans un compte d'écart de réévaluation présenté au sein des capitaux propres.

Les stocks d'or et d'argent brut sont maintenus à leur prix d'acquisition dans l'attente de l'affinage pour transformation en or et argents monétaires. En cas de moins-value latente par rapport au coût d'acquisition, une provision pour dépréciation des avoirs en or et en argent est comptabilisée par la contrepartie du compte de résultat.

b. Conversion des monnaies étrangères

Les avoirs et engagements en devises sont évalués au cours de clôture de l'exercice pour les opérations de bilan et au cours du jour de la transaction pour les opérations de résultat. Les gains ou pertes de changes latents et réalisés sont comptabilisés au compte de résultat.

Les cours suivants ont été retenus pour la conversion des principales devises au 31 décembre 2022 :

1 USD = 8.553,2812 GNF

1 EUR = 9.085,2923 GNF

c. Dépréciation des actifs financiers

Les actifs financiers (créances et titres du portefeuille) pour lesquels il existe des indications objectives de perte de valeur sont réévalués à la valeur recouvrable nette. Le montant de la perte de valeur est constaté par une dépréciation en diminution de la valeur comptable, par la contrepartie du compte de résultat.

d. Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition sous déduction des amortissements et des pertes de valeurs éventuellement constatées par dépréciation.

Les terrains ne sont pas amortissables. Les autres immobilisations sont amorties selon le mode linéaire à partir de la date de mise en service sur la base des durées d'usage suivantes :

Progiciels :	15 ans
Immeubles :	20 ans
Agencements, Aménagements, installations techniques :	10 ans
Matériels d'exploitation :	10 ans
Autres matériels :	4 à 5 ans

e. Circulation fiduciaire

Les billets et monnaies non encore émis sont comptabilisés en stock pour leur coût d'acquisition.

Lors de leur émission, les billets et monnaies sont enregistrés pour leur valeur faciale au passif du bilan et leur coût d'acquisition est transféré au compte de résultat.

La valeur faciale des coupures n'ayant plus cours légal, et qui n'ont pas été présentées au remboursement par leurs porteurs à l'échéance de la période d'échange, est enregistrée en résultat exceptionnel. Les coûts de stockage et de destruction des coupures retirées de la circulation sont provisionnés jusqu'à la destruction totale.

f. Avantages du personnel

Les avantages à court terme comprennent les salaires, les primes, les congés annuels et les prestations pour soins de santé. Ils sont inscrits en charges de l'exercice au cours duquel les services correspondants ont été rendus aux agents de la Banque Centrale.

Les avantages postérieurs à l'emploi comprennent les indemnités de départs à la retraite et sont comptabilisés en charges d'exploitation de l'exercice au cours duquel ils ont été perçus par leurs bénéficiaires. Aucune provision pour charges n'est comptabilisée.

Il est important de rappeler qu'une caisse de retraite complémentaire a été créée en octobre 2013. Après une contribution exceptionnelle de GNF 5 milliards par la Banque Centrale suite à la décision du Conseil d'Administration du 28 juin 2013, cette caisse est désormais alimentée de la façon suivante :

- ✓ 20% de cotisation patronale*
- ✓ 10% de part ouvrière*.

Au cours de l'exercice 2022, la Caisse de retraite a payé à titre de pensions GNF 6 672 114 910 contre 5 587 318 538 en 2021. Les opérations exécutées dans le cadre de cette caisse sont récapitulées dans les tableaux ci-dessous :

BILAN DE LA CAISSE DE RETRAITE COMPLEMENTAIRE					
Actif			Passif		
	31/12/2022	31/12/2021		31/12/2022	31/12/2021
Trésorerie disponible à l'Agence Principale	183 603 664 223	51 166 225 134	Résultat de la période	16 563 882 340	27 182 791 695
Souscription BDT		107 940 287 193	Réserves	170 169 460 265	142 986 668 570
ICNE sur BDT		7 600 645 082			
Cotisations prélevées non versées	3 144 946 425	3 477 570 900	Subventions reçues		
Décaissement à justifier			Dette sur pension à régulariser	15 268 044	15 268 044
Rachat des cotisations					
TOTAL ACTIF	186 748 610 648	170 184 728 308	TOTAL PASSIF	186 748 610 648	170 184 728 308

COMPTE DE RESULTAT DE LA CAISSE DE RETRAITE COMPLEMENTAIRE					
Charges			Produits		
	31/12/2022	31/12/2021		31/12/2022	31/12/2021
Pensions payées	6 672 114 910	5 587 318 538	Cotisation totale	19 027 114 276	19 075 872 270
Impôt sur pensions payées	250 184 752	208 443 201	Subventions reçus		
Pensions personnel décédé			Intérêts précomptés sur BDT reçu	4 459 067 726	6 302 036 082
Primes gestionnaires Régul/DAR sur avance sur pension			Intérêts précomptés sur BDT à recevoir		7 600 645 082
Pensions remboursées			Autres produits		
Charges d'exploitation	6 922 299 662	5 795 761 739	Produit d'exploitation	23 486 182 002	32 978 553 434
			Résultat Net	16 563 882 340	27 182 791 695

* L'assiette de calcul des cotisations à la caisse de retraite complémentaire correspond au salaire brut diminué de la cotisation ouvrière à la CNSS.

NOTE 5. OR ET ARGENT MONÉTAIRES

Les avoirs en or et en argent monétaires sont détenus auprès de correspondants étrangers.

Or et argent monétaires		2022	2021
Stock détenu (onces)	Or monétaire	134,208	134 208
	Argent monétaire	24,587	24 587
Valeur de marché (milliards GNF)	Or monétaire	2 080,436	2 226,324
	Argent monétaire	4,861	4,993
TOTAL DES VALEURS DE MARCHÉ		2 085,296	2 231,318
Provision sur dépositaire or fin		-784,874	-839,816
Valeur nette comptable		1 300,422	1 391,502
Écart de réévaluation (milliards GNF)	Or monétaire	279,692	133,803
	Argent monétaire	-1,254	-1,387
TOTAL DES ECARTS DE REEVALUATION		278,437	132,416

Au 31 décembre 2022, le stock d'or monétaire en onces est de 7 104,923 chez le correspondant BRI, 100 950,47 chez AFFINOR et 26 151,881 chez BRINKS au cours de 1812.35 USD par once.

Un prestataire technique de traitement de l'or, dépositaire de 3,1 tonnes d'or fin au 31 décembre 2022, a fait défaut dans la restitution de ce dépôt début janvier 2022. Une procédure devant la CCI Paris est en cours sur ce dossier, conformément au contrat, afin d'obtenir la restitution de ce dépôt. Toutefois, compte tenu de la stature financière de cette contrepartie, une provision à hauteur de 50% de la juste valeur de ce dépôt a été constituée à la clôture 2021. Cette provision a été maintenue à fin 2022, compte tenu de l'avancement de la procédure dont les conclusions sont attendues sur le premier semestre 2024, et s'établit à la clôture à 784,9 milliards de GNF.

NOTE 6. DISPONIBILITES ET ENGAGEMENTS EN DEVISES

Disponibilités en devises		2022	2021
Avoirs chez les correspondants	à vue	3 964,048	9 364,993
	à terme*	8 293,210	462,848
	TOTAL	12 257,258	9 827,841
Valeurs à l'encaissement	Chèques en recouvrement	14,116	13,561
	Espèces en transit	0	0
	TOTAL	14,116	13,561
Caisses devises		347,931	350,668
Avances et acomptes aux fournisseurs étrangers		2,085	39,195
TOTAL DES DISPONIBILITES EN DEVISES (milliards GNF)		12 621,391	10 231,264
Ventilation par devises	USD	10 476,489	8 545,682
	EUR	2 090,445	1 622,008
	Autres	54,457	63,574
	TOTAL	12 621,391	10 231,264

* L'intégralité des placements à terme est inférieure à trois mois.

Les disponibilités en devises sont principalement constituées de comptes à vue et des comptes à terme ouverts chez des correspondants ainsi que de l'encaisse en devises de la Banque Centrale.

Engagements en devises		2022	2021
Dettes financières	Emprunts	0	0
	Capital souscrit non libéré	0	0
	Autres	39,738	42,282
	TOTAL	39,738	42,282
Autres engagements	Organismes bilatéraux	143,491	90,956
	Autres	48,240	7,961
	TOTAL	191,732	98,916
Fonds de contrepartie		8,980	8,010
TOTAL DES ENGAGEMENTS EN DEVISES (milliards GNF)		240,450	149,209
Ventilation par devises	USD	43,838	46,713
	EUR	0,969	0,573
	Autres	195,643	101,923
	TOTAL	240,450	149,209

NOTE 7. RELATIONS AVEC LE FMI

Relations avec le FMI (milliards GNF)		2022	2021
Actifs	Disponibilités en DTS	1 044,401	3 378,295
	Souscription au FMI	2 527,262	2 990,518
TOTAL DES ACTIFS LIES AU FMI		3 571,663	6 368,813
Passifs	Contrepartie des allocations de DTS	1 775,631	3 925,552
	Dette au titre de la Facilité Élargie de Crédit	2 109,097	2 610,479
	Comptes n°1 et n°2	2 187,697	2 650,953
TOTAL DES PASSIFS LIES AU FMI		6 072,426	9 186,984

La souscription de la Guinée au capital du FMI est restée inchangée par rapport à l'année dernière soit DTS 214 200 000 au 31 décembre 2022. Les disponibilités en DTS sont des avoirs détenus essentiellement aux fins de rembourser les emprunts de la Banque Centrale auprès du FMI.

Le capital restant dû au titre de la Facilité Élargie de Crédit donnera lieu à des remboursements échelonnés jusqu'en 2033.

Le compte n° 1 enregistre la quote-part de la Guinée au capital du FMI versée en francs guinéens. Le compte n° 2 est un compte ordinaire destiné à assurer le fonctionnement du bureau résident du FMI.

NOTE 8. CREANCES ET ENGAGEMENTS ENVERS L'ÉTAT

Créances et engagements envers l'État (milliards GNF)		2022	2021
Créances	Comptes ordinaires débiteurs	3 499,626	4 220,540
	Titres d'État*	10 951,542	10 603,873
	TOTAL	14 451,168	14 824,413
	DAR protocole trésor**	848,700	
TOTAL DES CRÉANCES SUR L'ETAT		15 299,868	14 824,413
Engagements	Comptes ordinaires créditeurs	4 580,246	3 196,947
	Autres engagements	0,204	0,202
TOTAL DES ENGAGEMENTS ENVERS L'ETAT		4 580,450	3 197,149

Les comptes ordinaires débiteurs et créditeurs sont ouverts pour les administrations centrales et locales par la Banque Centrale dans le cadre de sa mission d'agent du Trésor. Ces comptes ne donnent pas lieu à de rémunération.

Les titres d'État sont issus des opérations de titrisation des comptes débiteurs de l'administration centrale suivants :

- Convention de titrisation du 30 avril 2013 comprenant :
 - Une ligne de crédit de GNF 5 642 milliards à 3,476 % échéance 2052 avec un différé d'amortissement de 10 ans ;
 - Une ligne de crédit liée aux pertes nettes de change enregistrées par la BCRG de GNF 616 milliards à 0% échéance 2052 avec un différé d'amortissement de 10 ans.
- Convention de de titrisation du 23 février 2016 comprenant une ligne de GNF 1 702,47 milliards amortissable linéairement sur 6 ans portant intérêts au taux moyen du marché des bons du Trésor ;
- Titres d'Etat émis dans le cadre de la recapitalisation de 2018 y compris les intérêts recapitalisés au 31/12/2020 pour un montant de 4 023,956 milliards GNF au taux de 8% à échéance de 2046 avec remboursement in fine.

** La totalité du capital vient à échéance après plus de cinq ans pour la titrisation de 2013 compte tenu des franchises prévues dans l'accord de titrisation avec le Trésor.*

*** En juillet 2023, la BCRG et le Ministère de l'Economie et des Finances ont signé une convention de titrisation des dettes du trésor dans ses livres. A ce titre, en évènement post-clôture, une créance sur le trésor de GNF 848,700 a été comptabilisée en 2022 correspondant aux sommes en compte en devises ou GNF dans d'autres rubriques bilantielles à la date du 31 décembre 2022 et reprises en GNF par le Trésor dans le cadre du Protocole. Ce compte ne comprend pas les sommes nées après le 31 décembre 2022 et incluses dans le protocole de juillet 2023.*

NOTE 9. CREANCES ET ENGAGEMENTS SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CREDIT

Les créances et les engagements envers les établissements de crédit comprennent les opérations effectuées par la Banque Centrale dans le cadre de la politique de régulation de la liquidité monétaire, ainsi que les comptes ordinaires débiteurs et créditeurs en Francs guinéens et en devises ouverts par les banques primaires agréées en République de Guinée.

Créances et engagements sur les établissements de crédit (milliards GNF)		2022	2021
Créances	Prêts sur le marché monétaire	0	0
	Titres et effets pris en pension	0	25
	Comptes ordinaires débiteurs	0	0
	Provisions pour dépréciation	0	0
	TOTAL DES CREANCES	0	25
Engagements	Emprunts sur le marché monétaire	0	0
	Titres et effets mis en pension	0	0
	Comptes ordinaires créditeurs	5 606,094	4 267,159
	Autres	0,745	0
TOTAL DES ENGAGEMENTS	5 606,839	4 267,159	

NOTE 10. CREANCES ET ENGAGEMENTS ENVERS LA CLIENTELE NON BANCAIRE

La clientèle non bancaire comprend les entreprises privées, les entreprises publiques et mixtes, les particuliers y compris les agents de la Banque Centrale, les titres de placement, ainsi que les valeurs en recouvrement en Francs guinéens.

Créances et engagements sur la clientèle non bancaire (milliards GNF)		2022	2021
Créances	Comptes ordinaires débiteurs	3,763	2,774
	Titres de placement	0	0
	Autres Créances	2,504	2,272
	Provisions pour dépréciation	-6,267	-5,442
TOTAL DES CREANCES SUR LA CLIENTELE NON BANCAIRE	0	-0,395	
Engagements	Comptes ordinaires créditeurs	578,699	403,183
	Comptes des projets et programmes	3,465	0
	Autres & comptes de dépôt	28,274	2,504

TOTAL DES ENGAGEMENTS ENVERS LA CLIENTELE NON BANCAIRE	610,438	405,687
---	----------------	----------------

NOTE 11. AUTRES ACTIFS

Les autres actifs comprennent les avances accordées au personnel de la Banque Centrale et aux fournisseurs, les stocks de fournitures y compris les billets non encore émis, ainsi que les comptes de régularisation.

Autres actifs (milliards GNF)		2022	2021
Créances d'exploitation	Avances au personnel	94,115	92,915
	Dépréciation des avances au personnel	-3,941	-71,187
	Avances aux fournisseurs	271,738	218,824
	Débiteurs divers	17,222	8,479
Stocks	Fournitures consommables	7,115	15,642
	Or non monétaire et matières précieuses	1,604	1,604
	Billets et jetons	162,521	137,485
Comptes de régularisation	Charges payées d'avance et produits à recevoir	151,068	127,805
	Dépenses et débits à régulariser	331,521	393,250
	Provision pour Dépréciation sur DAR	-22,447	-45,668
	Chèques et virements à payer	44,210	1 119,728
	Comptes de suspens	20,730	1 672,123
	Provision pour Dépréciation sur les débiteurs divers et opérations diverses	-225,697	-184,761
TOTAL DES AUTRES ACTIFS		849,759	3 486,236

Autres passifs (milliards GNF)		2022	2021
Dettes d'exploitation	Rémunérations à payer	2,438	2,689
	Charges sociales à verser	2,136	2,277
	Retenues sur traitements et salaires	-0,213	-0,206
	Versement forfaitaire	0	0
	Fournisseurs et comptes rattachés	101,444	25,985
	Autres retenues sur salaires du personnel	29,185	25,715
Comptes de régularisation	Charges à payer et produits perçus d'avance	-0,100	-0,050
	Recettes /crédits à régulariser	100,575	132,464
	Valeurs à l'encaissement non disponibles	2,126	2,354
	Dépôts et cautions reçus	16,612	14,625
	Comptes de liaison Agences (CDL)	0,366	0,366
	Chèques et virements à payer	0,227	305,617
	Comptes de suspens	37,961	2 498,097
TOTAL DES AUTRES PASSIFS		292,757	3 009,934

Les autres passifs comprennent les dettes envers le personnel, les organismes sociaux, les fournisseurs et les comptes de régularisation. La rubrique Recettes et crédits à régulariser comprend principalement les renvois par les banques primaires de fonds relatifs aux salaires et aux pensions des fonctionnaires pour diverses raisons.

NOTE 12. VALEURS IMMOBILISEES

Les valeurs immobilisées comprennent les immobilisations incorporelles et corporelles :

Valeurs immobilisées (milliards GNF)	2021	Acquisitions / Dotations	Mises au rebut / en service / Reprises	2022
Charges immobilisées	0			0
Immobilisations incorporelles	60,959	14,971	7,486	68,445
Terrains	8,236			8,236
Constructions	241,596	240,191	168,511	313,276
Autres	608,825	93,926	67,961	634,791
Immobilisations et travaux en cours	277,866	96,299	4,944	369,221
Titres de Participation	151,490	21,981	28,965	144,507
Autres immobilisations financières	0,102			0,102
Avances et acomptes versés sur immobilisations	0			0
TOTAL DES VALEURS BRUTES	1 349,074	467,369	277,867	1 538,578
Charges immobilisées	0			0
Immo. Incorporelles	17,445	8,094	0	25,539
Immo. Corporelles	364,201	69,645	0,315	433,532
TOTAL DES AMORTISSEMENTS	381,646	77,739	0,315	459,070
Dépréciations	12,398	6,127	2,820	15,704
TOTAL DES DEPRECIATIONS	12,398	6,127	2,820	15,704
TOTAL DES VALEURS NETTES	955,032	383,503	274,732	1 063,804

Les titres de participation sont constitués par la participation de la Banque Centrale dans le Capital d'Afreximbank, d'AfricaRe, de la Guinéenne de Monétique, de la Banque Nationale Investissement de Guinée BNIG et de l'Africa Finance Corporation (AFC).

La diminution de 6,984 milliards de la valeur brute des titres de participation s'explique par la réévaluation des titres d'Afreximbank,

d’AfricaRe et l’AFC suite à la dépréciation du cours de dollar qui est passé de **1 USD = 9 114,1303 GNF** au 31 décembre 2021 à **1 USD = 8 553,2812 GNF** au 31 décembre 2022.

NOTE 13. BILLETS ET MONNAIES EN CIRCULATION

Cette rubrique comprend la valeur faciale des pièces et billets émis par la Banque Centrale, sous déduction de l’encaisse qu’elle détient en Francs Guinéens, soit GNF **12 619,883** en 2022 contre GNF **12 790,338** en 2021.

NOTE 14. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions pour risques et charges sont composées de l’estimation par la Banque Centrale des risques encourus dans le cadre d’affaires pendantes en justice pour GNF **330,526** en 2022 contre GNF **193,979** en 2021.

NOTE 15. CAPITAUX PROPRES

Capitaux (milliards GNF)	propres	2022	2021
Capital social	Capital social	3 157,728	3 157,728
Réserves	Réserve légale	434,123	434,123
	Réserve spéciale	291,999	291,999
	Fonds social	55,057	55,057
	Autres réserves	577,492	577,492
	Réserves de réévaluation	211,812	211,812
Résultat à affecter	Report à nouveau	-513,834	0
Écart de réévaluation	Or et argent monétaires	-278,437	-132,416
Résultat de l'exercice		417,198	-513,834
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES		4 353,138	4 081,961

* Le capital social de la BCRG est entièrement détenu par l’Etat Guinéen. Au 31/12/2022 il se chiffre à GNF 3 157 727 934 507.

NOTE 16. PRODUITS ET CHARGES D'INTERETS

Produits et charges d'intérêts (milliards GNF)		2022	2021
Intérêts perçus sur	Titres d'Etat	543,786	534,027
	Comptes de correspondants	120,782	6,186
	Autres	96,405	157,856
TOTAL DES PRODUITS D'INTERÊTS		760,973	698,069
Intérêts payés sur	Comptes de correspondants	5,404	1,865
	Emprunts auprès du FMI	23,501	1,885
	Autres emprunts	0	0
	TOTAL DES CHARGES D'INTERÊTS	28,904	3,750

NOTE 17. GAINS ET PERTES DE CHANGE

Gains et pertes de change (milliards GNF)		2022	2021
Gains		121,233	22,610
Pertes		-18,611	-86,090
TOTAL DES GAINS ET PERTES DE CHANGE		102,621	-63,480

Au 31 décembre 2022, il a été réalisé un gain net de change de GNF 102,621 milliards.

NOTE 18. COMMISSIONS

Commissions perçues (milliards GNF)		2022	2021
Autres commissions		68,374	62,418
TOTAL DES COMMISSIONS		68,374	62,418

NOTE 19. REPRISES ET DOTATIONS SUR DEPRECIATION DES ACTIFS

Les reprises de provisions de l'exercice 2022 s'élèvent à 157,043 milliards dont l'essentiel porte sur les avances au personnel de GNF 67,218 milliards, les opérations sur les métaux précieux de GNF 54,942 milliards, les opérations sur les DAR de GNF 25,514 milliards et les Chèques à payer de GNF 3,899.

Les dotations aux provisions hors provision pour risques et charges quant à elles se chiffrent à GNF 57,074 milliards dont GNF 51,156 milliards de provisions sur débiteurs divers, GNF 3,606 milliards sur la participation de la BCRG à la Société Monétique de Guinée et à la Banque Nationale d'Investissement de Guinée et GNF 2,312 milliards pour couvrir les risques sur les DAR.

NOTE 20. RESULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel bénéficiaire est de GNF 1,558 milliards. Il est essentiellement dû au remboursement des banques primaires dans le cadre de la migration au système ACP-ACH soit 1,930 milliards.

NOTE 21. ENGAGEMENTS HORS BILAN

La BCRG n'a reçu ni donné d'engagements à fin décembre 2022.

NOTE 22. EVENEMENTS POST CLOTURE

Il convient de mentionner la signature du Protocole avec le Trésor Public en date du 11 juillet 2023 qui a notamment acté la reprise par ce dernier d'un certain nombre d'avances réalisées par la Banque antérieurement au 31 décembre 2022.

Sur ces bases, les comptes au 31 décembre 2022 ont été ajustés pour tenir compte de cet évènement post clôture de la manière suivante :

- ✓ Impact résultat 2022 à hauteur des reprises de provisions sur certaines avances provisionnées lors des précédentes clôtures à hauteur de GNF 26,919 milliards ;
- ✓ Transfert d'avances en devises ou GNF vers une créance sur le Trésor en GNF pour 848,700 milliards.

Au 31 décembre 2022, une créance a été comptabilisée sur le Trésor au titre de ces retraitements pour un montant de GNF 848,700 compte tenu des taux de change à fin 2022. Cette créance, après réévaluation courant 2023,

a été titrisée en date du 11 juillet 2023 avec d'autres sommes nées en 2023. Elle est depuis amortissable sur 20 ans et rémunérée, à compter de cette date, à hauteur de 8,25% l'an.